



22 août 2025



CONTEXTE

Troisième destination marocaine en capacité hôtelière, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (TTA) accélère son développement pour répondre à la croissance de la demande et aux échéances internationales (dont 2030). Elle dispose de **447 km de littoral** sur deux façades et d'un **pipeline de 53 EHTC** annoncés lors de la Semaine de l'investissement dédiée aux Marocains du monde, à Tétouan.

DONNEES CLES

- **Capacité additionnelle programmée : 7.079 lits (+3.155 chambres).**
- **Mises en service récentes (2024) : 18 EHTC** ; parc porté à **~360 établissements** pour **~37.000 lits**.
- **Répartition indicative :**
 - **Tanger** : >120 EHTC ; haut de gamme substantielle.
 - **M'diq-Fnideq** : 5.590 lits ; **Chefchaouen** : 2.721 ; **Tétouan** : 2.236 ; **Larache** : 1.476 ; **Fahs-Anjra** : 1.384.
- **Montée en gamme** : présence d'enseignes internationales (Hilton, Fairmont, Barceló, Royal Mansour, Sofitel).

ANALYSE DE L'IMPACT

- **Attractivité renforcée** : combinaison balnéaire, culturel, nature & montagne, et montée en puissance MICE ; amplification attendue à l'approche de 2030.
- **Effets économiques** : emplois directs/indirects (hôtellerie, restauration, transport, artisanat), investissement privé, élargissement de la chaîne de valeur locale.
- **Diffusion territoriale** : potentiel d'extension de la fréquentation au-delà du corridor Tanger-M'diq/Fnideq vers **Chefchaouen, Al Hoceïma et Larache** via produits "multi-pôles" et meilleure connectivité.

- **Quatre leviers transverses** pour maximiser l'impact :

1. **Intégration de la population locale** (formation/accompagnement des femmes, jeunes, coopératives) ;
2. **Convergence multi-acteurs** (hébergeurs, TOs, guides, animation, transports, sites culturels, services publics) ;
3. **Intégration & restructuration de l'informel** (passerelles de formalisation, qualité/sécurité) ;
4. **Image de marque territoriale** claire pour soutenir la commercialisation.

POINTS DE VIGILANCE

- **Calendrier & exécution** : sécuriser la mise en service des projets structurants en amont de 2030 (pilotage, phasage, libération du foncier).
- **Saisonnalité** : enrichir l'offre quatre saisons (culture, nature/plein air, sport, événements) pour lisser l'occupation.
- **Gouvernance** : renforcer la coordination CRI/CRT/wilaya/communes/opérateurs (tableau de bord unique, contrats de destination).
- **Équilibre territorial** : prévenir la surconcentration sur Tanger-M'diq/Fnideq ; positionner des "produits vitrines" sur Chefchaouen, Al Hoceïma et Larache.
- **Durabilité** : normes d'éco-gestion (eau/énergie, déchets), certifications environnementales des nouveaux hôtels, protection du littoral.
- **Inclusion & informel** : dispositif d'accompagnement (micro-licences, guichets TPE/coops, label qualité), afin d'élargir les retombées locales et sécuriser l'expérience client.
- **Marque territoriale** : clarifier la promesse TTA et ses sous-destinations pour gagner en notoriété et en conversion.

SOURCES

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire - Rapports annuels sur la capacité hôtelière et le développement touristique.

Haut-Commissariat au Plan (HCP)-Données statistiques officielles (comptes régionaux, population, emploi).

Ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques-Organisation de la *Semaine de l'investissement pour les Marocains du monde* (août 2025).

Office National Marocain du Tourisme (ONMT)-Informations sur les flux touristiques, campagnes de promotion et positionnement international. Et analyses d'Impact Plus